

À l'occasion de la votation du 12 février 2017, les signataires de « l'appel pour que la Suisse reconnaisse ses enfants » déclarent :

OUI À LA NATURALISATION FACILITÉE DE LA 3^E GÉNÉRATION !

Le 30 septembre 2016, les Chambres fédérales acceptaient un changement constitutionnel qui introduit la 3^e génération comme motif de naturalisation facilitée (aujourd'hui réservée par mariage aux couples mixtes et aux apatrides). Si nous ne votons que sur l'article constitutionnel, une loi d'application a également été votée par les Chambres.

C'est le résultat d'une réflexion qui a duré huit ans. Autant dire que cette question a été prise très au sérieux par le Parlement et que tous les aspects ont été méticuleusement analysés et pesés. Le résultat est une loi d'application extrêmement précise, claire et, par certains aspects même, restrictive sur ce qu'est une troisième génération. L'intention est toutefois de rendre justice à ces jeunes de 3^e génération, même si ce terme est abusif. 3^e génération de quoi? De migrant-e-s? Non puisque comme leurs parents ils sont nés et ont fait leur scolarité en Suisse.

Ainsi, il y aura deux changements principaux :

1. le fardeau de la preuve sera inversé. le jeune n'aura pas à prouver qu'il est intégré comme c'est le cas aujourd'hui. On le considérera intégré au départ (avec quand même le contrôle de son casier judiciaire)
2. la procédure sera harmonisée sur toute la Suisse pour cette catégorie de personne et la responsabilité en reviendra à la Confédération. Les communes et les cantons garderont un droit de recours.

Nous disons OUI à ce changement constitutionnel :

■ Parce que la Suisse ne doit plus fabriquer ses propres étrangers

Peut-on encore appeler «étrangers», les petits-enfants de la première vague de migrant-e-s dans notre pays? Ces jeunes n'ont plus que des liens mythiques avec le pays et la langue d'origine des grands-parents. Beaucoup n'y retournent plus que pour les vacances. Mais la langue qu'ils maîtrisent, là où ils vivent, étudient, travaillent, c'est la Suisse; tout comme leurs parents avant eux. Rien ne les différencie des autres jeunes possédant un passeport rouge à croix blanche.

■ Parce qu'un pays sans jeunesse est mortifère, nous sommes heureux de les reconnaître.

Quelle chance pour chacun d'entre nous de savoir que notre jeunesse est là, qu'elle peut contribuer au bien commun et avoir confiance en nous. Parce que c'est exactement ce que nous leur offrirons avec la naturalisation facilitée : la confiance que nous croyons en eux. Qu'ils recevront autant qu'ils nous donnent. Ils représentent l'avenir et le dynamisme dont notre pays a besoin pour prospérer.

■ Parce qu'accepter l'évidence ce n'est pas brader la nationalité

La question que les citoyen-ne-s devront se poser est simple : est-il juste de traiter en procédure de naturalisation de la même façon la première et la 3^e génération? Très peu de jeunes seront concernés puisque les estimations faites parlent de 4 à 5000 personnes par an. Sur les deux millions d'étrangers vivant en Suisse, c'est peu. En revanche, pour leur histoire personnelle c'est beaucoup. Il est temps de dire qu'au bout de trois générations, on est suisse à part entière

■ Parce que cette proposition respecte la volonté des personnes

Cette proposition n'instaure pas la naturalisation automatique. Elle est respectueuse de la volonté de chacun-e. Pour pouvoir bénéficier de cette procédure, il faut manifester une volonté, une envie. Ainsi chacune des deux parties est rassurée sur la sincérité de la démarche.

Parce que les migrant-e-s d'avant-hier hier ont donné naissance à nos jeunes d'aujourd'hui, parce qu'il est temps de les reconnaître et parce qu'il faut leur faire confiance, nous disons OUI le 12 février prochain.



Ruth
Dreifuss



Pascal
Couchepin



Eveline
Widmer-Schlumpf

Ada Marra, conseillère nationale (VD/PS)
Angelo Barrile, conseiller national (ZH/PS)
Kurt Fluri, conseiller national (SO/PLR)
Rosmarie Quadranti, conseillère nationale (ZH/PBD)
Beat Flach, conseiller national (AG/PVL)
Lisa Mazzone, conseillère nationale (GE/Les Verts)
Marianne Streiff, conseillère nationale (BE/PEV)
Adrian Wüthrich (Travail Suisse)
Paul Rechsteiner (USS)

OUI
à la naturalisation
facilitée de la
3^{ème} génération.